

# **COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

MARDI 5 NOVEMBRE 2024

# LE TRANSPORT À LA DEMANDE, un service de plus en plus sollicité

Depuis la rentrée, le Transport à la Demande (TAD) de la communauté de communes de l'île d'Oléron, a repris du service en offrant au public une solution flexible et accessible pour ses déplacements. Disponible tout l'hiver jusqu'au 30 juin le TAD, en constante progression, s'affirme comme un outil essentiel pour garantir la mobilité pour tous sur l'île d'Oléron.

#### Un service en hausse constante de fréquentation

Le bilan de la saison 2022/2023 était déjà très positif, avec 2187 trajets enregistrés. L'année 2023/2024 a surpassé toutes les attentes, avec 3067 trajets effectués, soit une augmentation de plus de 40%. Ce chiffre témoigne du besoin croissant d'un transport flexible sur le territoire, garantissant une mobilité durable et solidaire pour tous.

Le TAD s'inscrit chaque année davantage dans les habitudes des iliens. Son usage est de moins en moins occasionnel. Un sondage réalisé auprès des usagers révèle que 40% des personnes interrogées utilisent le TAD plusieurs fois par mois.

#### L'accès aux besoins vitaux

Le TAD est principalement utilisé pour des déplacements vers les services du quotidien : se rendre dans sa mairie ou faire ses courses dans un commerce.

Accessible à tous pour un montant de 4€ seulement, le TAD véhicule les habitants de l'île de leur domicile jusqu'à des lieux définis, selon 4 destinations : Saint-Pierre-d'Oléron, Dolus-d'Oléron, Saint-Georges-d'Oléron, Le Château-d'Oléron. Les arrêts de ces 4 lignes desservent des lieux essentiels du quotidien : centres commerciaux, médiathèque, centre de radiologie, pharmacie...

Les Centres Communaux d'Action Sociale (CCAS) peuvent bénéficier de carnets de tickets à moitié prix pour leurs adhérents. Pour plus d'informations, il est recommandé de se renseigner directement en mairie.

## Au plus près des usagers

Le TAD permet de lutter contre l'isolement et favorise l'inclusion sociale en venant chercher les usagers chez eux sur l'ensemble du territoire et les emmener vers 23 destinations de leur choix.

# Comment procéder?

- 1. Je réserve mon transport la veille de mon déplacement avant 17h au **05 33 09 47 60,**
- 2. Je donne mon nom, mes coordonnées et j'indique ma destination
- 3. L'opérateur m'indique l'heure de ma prise en charge
- 4. Je me tiens près devant mon domicile et je règle mon voyage auprès du conducteur (Espèces et cartes bleues.)

Toutes les informations concernant les mobilités sont à retrouver sur le site de la communauté de communes de l'île d'Oléron : www.cdc-oleron.com, rubrique « se déplacer » et en format papier auprès des offices de tourisme et des mairies.

Ce service est soutenu financièrement par le Département de la Charente-Maritime.

### **Hugo BARTHEL**

Chargé de communication
Communauté de communes de l'île d'Oléron
Tel : 06 03 00 13 19

Email: <a href="mailto:communication@cdc-oleron.fr">communication@cdc-oleron.fr</a>